

Intérêt d'un bilan patrimonial :

L'analyse exhaustive et approfondie de votre situation patrimoniale.

Qu'il s'agisse d'une simple question économique, financière ou juridique ou d'un audit complet de votre situation patrimoniale, nous sommes en mesure de vous accompagner au gré de vos besoins et de vos projets de vie.

Notre manière habituelle de vous conseiller passe par la réalisation d'un **bilan patrimonial, étape indispensable pour toute personne cherchant à développer et à optimiser son patrimoine ou à investir.**

Ce bilan personnalisé consiste en un exercice de synthèse de 15/30 pages d'analyse, d'explications et de calculs qui permettront de faire le point sur votre situation, de prendre des décisions concrètes et de mettre en œuvre des stratégies pour atteindre vos objectifs. Nous partageons dans ce document nos convictions en fonction de vos intérêts.

Au terme de ce bilan vous savez où vous en êtes et surtout où vous devez aller.

Il s'articule autour de 3 grands thèmes :

L'audit patrimonial : Etat des lieux sur votre situation civile, financière, fiscale et successorale.

Après un rappel et une analyse de votre situation civile et familiale, nous étudierons votre patrimoine sous trois axes :

L'audit financier consistera à faire le point sur l'organisation et la répartition de votre patrimoine en grandes classes d'actifs : entre immobilier de jouissance / de rapport, actions / obligations, placements garantis et sécurisés, Assurance Vie, épargne bancaire... Ce diagnostic permettra de vérifier l'adéquation entre la composition du patrimoine et les objectifs de vie. Nous

analyserons également les flux (revenus, dépenses, charges d'endettement...), le rendement et les modes de détention de vos actifs ainsi que le passif.

L'audit fiscal consistera à faire le point sur l'imposition du patrimoine et des revenus. Il s'agira de décomposer l'impôt sur le revenu et l'IFI. Cet exercice est essentiel pour celui qui ambitionne une optimisation fiscale de sa situation. Il s'agira de calculer le taux moyen d'imposition, le taux marginal, mais aussi de calculer l'impact de la fiscalité sur la rentabilité de vos placements et investissements actuels et sur vos choix futurs...

L'audit successoral consistera à réaliser la synthèse de votre succession. Il s'agit de vous expliquer l'organisation de votre succession et la qualité de vos héritiers, les bénéficiaires de vos contrats d'assurance vie, mais aussi de calculer le montant des droits et frais de succession qui devront être payés par vos héritiers. Nous effectuons également l'audit de vos contrats d'assurance-vie.

Le cahier des charges : objectifs et moyens/leviers pour les réaliser

Dans cette partie très importante, nous rappellerons vos projets de vie et objectifs patrimoniaux et préciserons votre cahier des charges (moyens, capacité d'épargne, horizons et leviers d'optimisation). Ces points constituent la raison d'être des stratégies qui devront être mises en œuvre.

A cette étape nous ferons une synthèse de nos constats, des problématiques éventuelles à résoudre, des correctifs à apporter et une analyse des forces et faiblesses de votre patrimoine actuel.

Les préconisations patrimoniales : Réflexions sur les stratégies qui permettront d'atteindre vos objectifs.

But : mettre votre patrimoine au service de vos projets de vie.

Ces préconisations peuvent être multiples et variées. Elles pourront porter sur l'amélioration du patrimoine existant et sur la nécessité de modifier sa composition, mais surtout sur l'organisation future et les stratégies qui pourront être suivies à l'avenir. Vous sont exposées dans cette partie, les solutions pertinentes compte tenu de votre situation avec des projections chiffrées détaillées et des fiches de présentation (caractéristiques / avantages / contraintes).

Il pourra s'agir de revoir vos divers investissements, vos contrats d'assurance vie, étudier les clauses bénéficiaires, faire évoluer votre allocation d'actif, investir dans un bien immobilier, optimiser le mode d'imposition de vos revenus, changer de régime matrimonial, réaliser des donations, des arbitrages et/ou de nouveaux investissements...

Au terme du bilan patrimonial, vous serez en mesure de prendre des décisions concrètes pour l'avenir de votre patrimoine.

En synthèse, les intérêts principaux d'un bilan patrimonial :

Se poser et s'interroger sur son patrimoine et sur ses objectifs

Bénéficier d'un conseil expert extérieur objectif et indépendant (CGP Diplômé en Ingénierie Patrimoniale)

Trouver des stratégies et solutions pertinentes pour atteindre ses objectifs

Être confortable et serein avec ses investissements, faire les bons choix.

NB : Nous pouvons vous proposer en complément un bilan retraite complet réalisé par un Expert du cabinet et/ou une assistance à la liquidation de vos droits.

Le déroulement et tarif du bilan :

1ère étape : Collecte des informations patrimoniales & rendez-vous préparatoire de 30 / 60 minutes pendant lequel nous travaillons autour de la connaissance de la situation, des objectifs et projets de vie du client ; définition du cahier des charges et de la mission.

2^{ème} étape : Remise d'un document présentant la synthèse de votre patrimoine et les 1ers constats ainsi que les actions à mener & les bénéfices attendus. Validation de la lettre de mission.

3^{ème} étape : Préparation du bilan patrimonial et de la stratégie détaillée (document synthétique de 15 à 30 pages selon les cas).

4^{ème} étape : Rendez-vous d'une à deux heures de restitution, de présentation du bilan patrimonial et des préconisations, et de réponse à vos questions.

5^{ème} étape : Suivi, assistance patrimoniale et accompagnement pendant 1 an afin d'aider le client dans la sélection et la mise en place des solutions préconisées.

Le tout se fait soit via téléphone, skype, dans nos locaux ou à votre domicile.

Le bilan patrimonial est un travail que nous facturons sous forme d'honoraires. Ceux-ci sont fonction de la complexité du dossier et du temps nécessaire à l'étude de celui-ci et à la rédaction de la stratégie.

Les 2 premières étapes sont gratuites et sans engagement. Les honoraires peuvent faire l'objet d'un avoir sur les investissements résultants de la mission.

A titre indicatif, et au-delà du traditionnel « Bilan patrimonial », voici quelques-unes (liste non exhaustive) des réponses que nous pouvons vous apporter :

Le cœur de notre expertise est le conseil global (juridique/économique/fiscal) en organisation du patrimoine :

- Sur l'allocation entre les différentes classes d'actifs et les solutions mises en place,
- L'analyse du risque et de la performance des actifs
- Les conseils pour réussir la diversification et le développement de son patrimoine
- Les méthodes pour investir, optimiser la fiscalité
- Les enveloppes à sélectionner compte tenu de votre situation, les arbitrages à effectuer
- Les solutions pour préparer la retraite, placer un capital, doper son épargne...

Nous pouvons aussi vous conseiller sur toutes les stratégies relatives à l'investissement immobilier :

- Quel marché immobilier privilégier ? Mon investissement est-il pertinent / rentable ?
- Faut-il investir en loi PINEL ou préférer un autre cadre fiscal ? en direct ou via un véhicule collectif (SCPI, SCI...) ?
- Quel mode de détention privilégier ?
- Quel financement ? Quelle fiscalité ? (Location meublée ou location nue...)
- Quid de l'effet de levier du crédit immobilier, du montage financier de l'acquisition ?...

Une autre partie de notre activité de conseil est liée à l'optimisation des contrats d'assurance vie, des droits de succession et à la prévoyance :

- Comment bien souscrire une Assurance Vie ? Quel contrat choisir ?
- Comme réduire les droits de succession ? Comment organiser et optimiser la transmission du patrimoine ?
- Comment mieux protéger mon conjoint et mes enfants en cas de décès ?
- Intérêt de l'assurance vie ? Analyse de la fiscalité des contrats ?
- Rédaction de la clause bénéficiaire, Allocation sur-mesure (sélection des supports en fonction du profil)
- Mes contrats sont-ils adaptés et performants ? Analyse des contrats d'Assurance Vie existants...